

## Réorientation et Compensation

Par **Woulpi**, le **05/06/2017** à **00:50**

Bonjour à tous, je vous explique ma situation:

je suis actuellement en L2 de Droit et je compte me réorienter en AES. Je sais que je ne validerai jamais ma L2 de droit même en allant aux rattrapages.

Je me demandais s'il était possible de valider certaines matières communes entre Droit et AES, par exemple si je valide le droit administratif à la fac de droit, est-ce qu'il sera validé automatiquement en AES (vu qu'il y a aussi du droit administratif en AES) ?

J'ai essayé de contacter l'administration à plusieurs reprises par mail mais impossible d'obtenir une réponse claire... et je ne pourrais pas me rendre personnellement à la scolarité avant le début des rattrapages (dans 2 semaines).

Par **Visiteur**, le **05/06/2017** à **12:37**

Bonjour.

Normalement non: même si ce sont les mêmes matières, ce ne doit pas être les mêmes cours.

Mais il arrive parfois que l'administration fasse des "cadeaux" aux étudiants lorsqu'ils changent de filières ou qu'il redoublent, en leur permettant de ne pas repasser certaines matières.

Donc c'est bien à voir avec eux.